

# Visa-Vie

de la Violence Individuelle Subie ou Agie à la Vie

## RAPPORT D'ACTIVITE 2021

## SOMMAIRE

<b>Présentation de Visa-Vie</b>	<b>p.3</b>
<b>L'association</b>	<b>p.3</b>
<b>Kairn</b>	<b>p.3</b>
<b>Modalités d'accueil</b>	<b>p.4</b>
<b>L'année 2021 à Visa-Vie</b>	<b>p.7</b>
<b>Spectacle « Un Corps qui bat »</b>	<b>p.8</b>
<b>Côté Equipe</b>	<b>p.9</b>
<b>Côté Jeunes</b>	<b>p.10</b>
<b>Psychoboxe</b>	<b>p.14</b>
<b>Bilan / Perspectives</b>	<b>p.15</b>

## Présentation de Visa-Vie

### L'association

L'association VISA-VIE a été créée en 2005 pour permettre la pratique de la psychoboxe, et offrir un lieu de réflexion et d'accueil des problématiques liées à la violence. Lieu d'écoute aussi des personnes « victimes » ou « auteurs », débordés par des effets de violence.

Accueillir des personnes prises d'une façon ou d'une autre dans les rets de la violence, c'est prendre le parti d'écouter cette violence, de l'accueillir en corps – avec tout ce qu'elle génère de tensions, d'éprouvés physiques et psychiques.

Accueillir la violence, c'est la reconnaître, lui donner droit de cité, ne pas la juger – et ne pas vouloir la faire disparaître trop vite. Ne pas trop vite chercher à la gérer, la canaliser, car elle parle de ce qui a été malmené, violenté chez celui qui l'agit, pour qu'il réagisse ainsi.

Mais accueillir la violence, ou les comportements dits violents, ce n'est pas la laisser s'exprimer à l'état brut, ni « laisser faire » ; ce n'est pas non plus mettre de côté la question de la loi. C'est l'accueillir, pour pouvoir la border/l'aborder, et permettre au sujet l'accès à une contenance psychique possible, là où son psychisme le déborde en permanence.

De ces deux premiers mouvements d'accueil et de contenance, peut découler une transformation et un gain de liberté par rapport aux mouvements internes qui agitent un individu. C'est lui permettre un gain de liberté intérieure, qui peut rendre possible un accès plus apaisé au collectif. Du moins est-ce là un de nos paris.

### Kairn

Depuis 2010, Visa-Vie propose également un dispositif de placement et accompagnement original, pour les jeunes en difficultés avec le social. Jeunes présentant des situations complexes de rupture ; jeunes dont la prise en charge ou le maintien en institutions s'avère très difficile.

*« La prise en charge proposée dans le dispositif KAIRN, est multiforme : psycho-socio-éducative, en vue de permettre au jeune d'accéder à une socialité minimale et si possible de l'aider à réaliser l'insertion sociale et professionnelle qu'il souhaite.*

*Un jeune accueilli par KAIRN est donc accompagné par deux référents dits thérapons : un plus spécifiquement chargé des problématiques subjectives, l'autre du versant socio-administratif. Ces deux volets sont indissociables et le refus ou l'impossibilité pour un jeune d'accepter un des deux versants de l'accompagnement rend caduque la possibilité d'intégrer le dispositif, inadapté alors à la demande du jeune.*

*Le suivi des problématiques subjectives revêt à KAIRN une forme particulière dans la mesure où il n'est pas constitué uniquement d'entretiens (au minimum deux par semaine). Les praticiens peuvent au besoin être amenés à intervenir dans le champ relationnel des jeunes ou l'aménagement de leur vie quotidienne matérielle, scolaire, professionnelle, en concertation avec le référent socio-éducatif : visite médicale, accompagnement auprès d'une administration, recherche d'un lieu de stage, présentation chez un patron... Ils sont joignables en continu (24h / 24 - 7j / 7), et se déplacent en cas de nécessité. En cas d'absence ils s'engagent à passer le relais à un de leurs collègues qui garantit la continuité de la prise en charge. Cette permanence de la prise en charge et cette continuité du lien sont essentielles dans le cadre de ce dispositif et viennent prendre acte de la nécessité, pour se construire humainement, de rencontres transférentielles qui tiennent et durent quels que soient les aléas de la vie.*

*Le positionnement particulier du praticien permet de nouer de manière spécifique la prise en compte de la réalité psychique et celle de la réalité matérielle et sociale.*

*Cette modalité originale d'intervention vient rejoindre les jeunes à qui le dispositif s'adresse au cœur même de la problématique de nombre d'entre eux : quand corps et parole ne tiennent pas ensemble –ou sont au contraire trop collés- et ne s'articulent pas. Les propositions habituelles, qui séparent le suivi psychologique et la prise en charge éducative, peuvent en effet, pour certains des jeunes, redoubler le clivage qu'ils portent déjà en eux.*

*Là où le rapport corps- parole est malmené, le dispositif vient sur cette cassure, se glisse dans cette défaillance mais ne la redouble pas. Prendre en compte simultanément la réalité psychique et la réalité matérielle dans laquelle les conflits se jouent, est une façon de dénouer ou nouer autrement ces différents champs, permettant par là même une fabrique d'un « nous » et donc une possibilité d'accès jusque-là impossible au collectif. L'orientation du dispositif KAIRN est plus un travail de collectivisation et de socialisation que d'éducation. L'éducation suppose un « nous » préalable qui est absent pour beaucoup de ces jeunes ». <sup>1</sup>*

## **Modalités d'accueil**

Lorsque Visa-Vie est sollicité pour l'accueil d'un/une jeune dans le dispositif Kairn, nous proposons, dans la mesure du possible, que le jeune appelle lui-même la directrice ou le coordonateur (les thérapions du pôle dit socio administratif) pour une première rencontre. Celle-ci se fait généralement dans les locaux de l'association. Nous rencontrons le jeune seul, n'ayant, par choix, pas lu les éléments de dossier qui ont pu nous être transmis. Nous partons ainsi du dire du jeune, de sa façon de raconter son parcours, ses placements souvent multiples, de là où il en est, de ses attentes, réticences.... Bien conscients, bien sûr, qu'il va nous donner « sa version » et qu'il produira nécessairement un discours qu'il pense adapté à nos attentes pour que nous l'acceptions : en gros, nous n'aurons jamais de soucis avec lui/elle ! Mais nous savons toutefois que si Visa-Vie est sollicité, c'est qu'il y a eu avant, un parcours compliqué, agité, chaotique parfois, et que l'adaptation au cadre ou aux règles quel qu'elles soient, est difficile. Lors de la 1ère rencontre, nous avons le parti pris aussi, de ne pas rencontrer l'adulte, éducateur de foyer, référent ASE, psychologue, ce qui peut paraître étrange à certains. Le

<sup>1</sup> cf Projet complet ci-joint

travail de liaison, ou la quête d'informations complémentaires se fera dans un deuxième temps, si besoin, puis tout au long de l'accompagnement, avec l'ASE.

Un des axes principaux de travail de Visa-Vie est de faire « avec ce qui vient, comme ça vient » ; pour essayer d'accompagner le jeune, en partant toujours de ce qu'il fabrique. Le projet est de ne pas projeter, de ne pas prévoir par avance : « le chemin se fait en marchant ».

Suite à cette rencontre, si le jeune maintient son « envie » de venir à Visa-vie, il rappelle le coordonnateur ou la directrice, qui lui donnent alors le nom de trois psychologues qu'il aura à rencontrer. Il prend rendez-vous, avec chacun d'eux. Selon les jeunes, les rendez-vous seront pris et honorés rapidement ; pour d'autre, la temporalité est plus longue, des rendez-vous sont loupés, reportés (ils n'aiment pas se rendre !) ...Nous avançons prioritairement au rythme du jeune, qui n'est pas toujours le rythme des différents professionnels ou institutions demandeuses. Après ces 3 rencontres imposées, le jeune choisit le thérapon-psychologue qu'il souhaite, pour l'accompagner, en binôme avec la directrice ou le coordonnateur. Selon ce qui a été repéré du jeune lors de la rencontre initiale, il peut nous arriver de ne donner le nom que de deux psychologues, afin de ne pas barrer la possibilité pour le jeune d'arriver.

Lorsque ce processus est terminé, parcours qui indique au jeune que Visa-Vie, c'est avant tout des rencontres / entretiens, l'accueil est fait par l'ensemble de l'équipe lors de sa réunion (tous les 15 jours). Nous affinons alors la modalité d'accueil pour être au plus près de ce que ce que semble amener le jeune (choix de la modalité d'hébergement, façon de donner l'argent, points de vigilance...). Bien sûr, s'ensuivront des ajustements, adaptations, aussi fréquents que nécessaires, pour « suivre » le jeune, sans toutefois bien sûr tout accepter !

L'accompagnement s'organise ensuite autour de 3 pôles :

- **Des rencontres.** 3 à 4 rencontres minimum par semaine avec ses deux thérapons. Entre temps, le binôme est joignable 24h/24,7 j/7. Il convient d'être disponible aux différents appels et pouvoir répondre rapidement (tout en évaluant bien sûr l'urgence) aux demandes et besoins du jeune. De jour comme de nuit, il doit être garanti qu'en face « ça répond », qu'on peut se déplacer, parler ... et ce montage fabrique un entour présentiel malgré l'absence de collectif et de murs institutionnels.
- **Un toit.** Malgré l'insistante rumeur à ce sujet Visa-Vie ne procure pas d'emblée un appartement « comme ça ». Les jeunes venant dans cette attente s'étonnent d'ailleurs que ce ne soit pas le cas. Visa-Vie garantit un toit autant que faire se peut, c'est-à-dire tant que le jeune arrive à le garder, qu'il ne se fait pas exclure du fait de son irrespect des règles des hôtels ou des copropriétés. Il arrive parfois que certains jeunes ne puissent habiter aucun lieu, qui tous demandent un minimum de règles communes. Ce toit peut être une chambre d'hôtel ou un studio.

Le premier critère de choix, va être ce que nous avons pu repérer du jeune lors de l'accueil, de son âge, de ses attentes, de son paysage relationnel, de ses activités

diurnes mais surtout nocturnes. Il est clair qu'une jeune très jeune (14, 15 ans) sera en principe hébergée en hôtel car c'est un lieu plus sûr pour elle. Nous travaillons avec trois, quatre hôtels qui ont tous des veilleurs de nuit, qui filtrent (jour et nuit) les allers et venues, nous appellent dès qu'il y a un souci ou quand ils repèrent que le jeune ne va pas bien, ou qu'ils ne l'ont pas vu depuis plusieurs jours... C'est un véritable partenariat et nous savons aussi maintenant quel hôtel serait plus adapté à tel jeune. L'hôtel - malgré l'image véhiculée - sera aussi privilégié quand la jeune fille a des pratiques de prostitution, ou un compagnon violent.... Nous ne souhaitons pas fournir trop vite de studio dans ce genre de situation ! Pour certaines, leur chambre devient alors l'endroit où elles peuvent se réfugier, se retrouver tranquillement en sachant que personne ne pourra venir les embêter.

Enfin, le passage par l'hôtel peut aussi être pour certains, un prétexte pour les motiver à commencer des démarches d'insertion.... Avoir quelque chose à « gagner » (ici l'accès à un studio) peut constituer pour eux un petit moteur, une motivation, un bénéfice.

Pour d'autres, la première installation se fait immédiatement en studio. Ce n'est pas le critère habituel d'autonomie qui règle ce choix, mais la possibilité de penser « raisonnablement » qu'il n'y aura pas trop vite d'embrouilles avec les voisins, de squats par les copains, de tapage nocturne. C'est évidemment un pari et régulièrement les syndicats se plaignent... Il se peut aussi que le choix soit dicté par nos contingences concrètes.

Dans tous les cas, la modalité d'hébergement peut varier dans un sens comme dans l'autre, en fonction toujours de ce que fabrique le jeune : hôtel vers studio, retour hôtel.... Ou changement de studio...

- **L'argent.** 450€ sont versés chaque mois dans la comptabilité du jeune. 65 € sont mis de côté, qui serviront de caution s'il faut réparer le studio, la chambre d'hôtel ou qui seront donnés au jeune au moment où il quitte définitivement Visa-Vie. Les 385 € servent à couvrir tous les frais d'un jeune : s'acheter à manger, s'acheter les produits d'hygiène, le matériel d'entretien du studio, ses cigarettes, son téléphone, ses habits... mais aussi le règlement des amendes... Une « allocation hebdomadaire » lui est donnée (en une, deux ou trois fois), à raison de 70€ /semaine pour la « vie quotidienne ». Il n'a pas besoin de ramener de tickets. Pour le reste, il peut y avoir accès quand il veut mais après discussion avec le thérapeute du pôle socio-administratif, afin de l'aider à « gérer » son argent, quand il n'est pas « à la cave » (s'il y a trop de PV, il n'est pas possible de s'acheter trop d'habits ou un Iphone...). La remise de l'argent est un bon prétexte pour aborder la façon dont les jeunes se situent dans le social.

## L'année 2021 à Visa-Vie

Visa-Vie a poursuivi son travail avec une équipe réduite et au gré des contraintes sanitaires qui, au fil des mois, ont modulé notre pratique. Nous avons une nouvelle fois encore jonglé entre les consignes, les possibles...

Malgré la ré-ouverture des cafés/restaurants, s'y rendre avec les jeunes est resté compliqué faute de schéma vaccinal complet pour la plupart. A part une jeune, seuls ceux qui ont été « obligés » de se faire vacciner - car en apprentissage dans la restauration - l'ont été, les autres étant très pris dans les discours complotistes ou la méfiance.

Nous avons rétabli dès que possible les réunions d'équipe en présentiel, qui nous avaient tant manqué en 2020, ainsi que nos réunions de supervision.

Nous avons pu aussi reprendre nos trois journées de réflexions, échanges et convivialité avec tous les membres de Visa-Vie - membres de l'équipe, membres du CA - 2 journées à Bionville, et une matinée à Strasbourg. Nous avons échangé et essayé de penser les effets de la crise sanitaire sur nos pratiques, et plus généralement sur les liens sociaux.

La tenue des AG de 2019 et 2020 (le 4 décembre 2021) a fait émerger le besoin de mettre en place un site internet.

Nous avons avancé également sur notre réflexion au sujet des sortants de l'ASE, de l'injonction à l'autonomie et des difficultés pour certains de prendre pied dans la société et de pouvoir s'insérer. Nous avons ainsi décidé de reprendre l'écriture du projet de la Rampa, lieu d'accueil pour des jeunes de 18 à 21 ans sortants de l'ASE, afin de le proposer à la Collectivité Européenne d'Alsace au printemps 2022.

Alors que tout était fermé en 2020, 2021 nous a permis quelques sorties voire déplacements estivaux.

Envisager, organiser à partir des envies et demandes des jeunes, ne veut pas dire réaliser ce qui a été prévu.

Ainsi, il y a eu beaucoup d'idées, beaucoup d'énergies mobilisées à organiser des activités... puis à les décommander. Sorties accrobranche, canyoning, parapente, sont plusieurs fois tombées à l'eau, faute des jeunes « demandeurs » au moment du départ (un imprévu, pas le bon jour, « la semaine prochaine » ...).

Un déplacement en Normandie et Paris a aussi été annulé le jour du départ.

Si ces faux bonds sont choses fréquentes à Visa-Vie, à chaque fois, ils nous étonnent et nous épuisent.

Toutefois un déplacement de 48h à Marseille avec deux jeunes et la directrice a tout de même eu lieu, fort et sympathique. Il convient de souligner cependant que le projet avait été monté avec deux jeunes, qui se sont désistées deux jours auparavant. Deux autres ont alors saisi la balle au bond pour monter dans le train, alors même que la semaine d'avant elles n'étaient pas intéressées. S'il y a du découragement parfois, il y a aussi des ressources et la capacité à saisir les opportunités.

Pour l'une assez partante, une journée au parc animalier de Sarreguemines, et deux autres au lac de Kruth et au Chemin des Cimes avec l'une ou l'autre de ses thérapons ont pu avoir lieu. Enfin un premier déplacement à Marseille avait eu lieu au printemps. Initialement prévu pour 48 ou 72h, il a été vite écourté, car il est apparu rapidement que la jeune avait été chargée de remonter vers Strasbourg quelques livraisons provenant des quartiers nord !

### **Spectacle « Un Corps qui bat »**

Les relations de couples des jeunes de Visa-Vie sont bien souvent houleuses voire violentes. Régulièrement nous découvrons que certaines jeunes se font frapper, frappent parfois aussi, se plaignent, mais ne veulent pas quitter leur copain ; elles leur trouvent milles excuses. Nous n'arrivons avec elles que rarement au commissariat.

*« Au début, tout roule »*

*« Entre toi et moi, c'est pour de bon »*

*Mais...*

*« Ça commence par des insultes, une claque, ou quelque chose comme ça (...)*

*Tu ne comprends pas tout de suite (...)*

*Ça dure, dure, dure »*

Amour, coups, injures, possessivité, jalousie, attachement : « je te quitte mais je reste », « toujours être avec toi, avec quelqu'un, nuit et jour, à n'importe quel prix » ... sont donc des problématiques fréquentes parmi les jeunes.

Les discours raisonnables ont peu de poids face à la complexité des situations et l'entrelacement des affects et enjeux. Comme d'autres professionnels, nous sommes souvent des témoins démunis face à des jeunes pour qui il n'y a pas nécessairement de « problème ».

Moment fort de l'année écoulée, qu'une détermination jamais démentie, malgré le contexte, a porté jusqu'à sa réalisation. Septembre 2021, nous avons enfin pu organiser 3 rencontres (initialement prévues début 2020) autour d'un spectacle : Un Corps qui Bat, de la Compagnie Dissonance(s).

Invitation a été lancée à tous les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Collectivité Européenne d'Alsace, aux institutions, foyers et services en milieu ouverts intervenants auprès des jeunes, à la PJJ. Une représentation a eu lieu en soirée, les deux autres des mercredis après-midi, dans un lieu très beau et adapté : le lieu culturel Noos. L'entrée était gratuite.

Chaque représentation a concerné une cinquantaine de personnes, professionnels de différents établissements, accompagnés parfois de quelques jeunes.

Le spectacle – une comédienne et un musicien, unanimement très appréciés - a ensuite donné lieu à un temps d'échanges, et s'est prolongé par un pot permettant la poursuite des rencontres.



## Côté Equipe

En 2021 avons poursuivi notre activité avec une équipe réduite pendant la plus grande part de l'année. Parmi les psychologues, une de nos collègues a dû arrêter sa coopération avec Visa-Vie. Elle est partie en mars lorsque la dernière jeune fille qu'elle accompagnait encore est devenue majeure et est rentrée chez sa mère.

**4 psychologues** sont restés : 1 sur Colmar, 3 sur Strasbourg.

3 psychologues ont manifesté en 2021, un intérêt pour rejoindre l'équipe de Visa-Vie et ont entamé le processus « d'accueil ». Pour l'un, le processus a été arrêté de notre fait, le profil de la personne ne correspondant pas à nos attentes. Si l'intérêt d'une autre était au contraire très ajusté, elle n'a toutefois pas donné suite par de disponibilité pour participer à l'aventure. La 3<sup>ème</sup> enfin, a heureusement rejoint notre équipe depuis septembre 2021, permettant d'étoffer l'équipe de Colmar, ce qui s'avère très bien venu.

Le **pôle « socio-administratif »** n'a compté qu'**une seule personne** – la directrice - jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021. Pendant 11 mois nous avons attendu le collègue argentin qui avait obtenu en 2020 une autorisation de travail par la Dirrecte. Avec le contexte sanitaire que nous connaissons, toutes les démarches ont dû être refaites afin d'obtenir une nouvelle autorisation. Suite à l'obtention de ce nouveau permis, il nous a encore fallu patienter quelque temps avant l'ouverture des frontières et l'arrivée, enfin effective, de ce nouveau collègue. Celle-ci a eu lieu fin novembre, avec un début de travail le 1<sup>er</sup> décembre 2021 (cdd pour un an).

Suspendus aux protocoles sanitaires concernant notamment la venue des étrangers, ne sachant pas si et quand le collègue argentin (connaissant déjà les activités, les projets et la philosophie de l'association tant par ses participations à des formations en Argentine qu'à un stage in situ à Strasbourg) pourrait nous rejoindre, nous avons envisagé l'embauche d'un éducateur en CDD pour 6 mois afin d'assurer la jonction. Plusieurs candidats ont fait part de leur intérêt mais aucun n'a donné suite. La grande spécificité du travail, de notre mode d'accompagnement et la disponibilité demandée le rendent attractif sur le principe mais plus compliqué à envisager sur le terrain.

Une équipe réduite d'une part et le fait de la seule présence de la directrice sur le pôle socio-administratif pendant plus d'un an d'autre part, (ne lui permettant pas de s'absenter ou de prendre des vacances), ont justifié notre décision au début du printemps, de suspendre la possibilité d'assurer de nouveaux accueils - sauf situation très exceptionnelle - avant l'automne. Nous avons ainsi fait le choix d'assurer au mieux les accompagnements en cours, et de permettre à l'équipe de poursuivre son travail dans de bonnes conditions, plutôt que de favoriser le nombre au détriment de critères plus qualitatifs.

L'année 2021 a été une nouvelle année où nous avons dû adapter nos modalités de travail et nos temps de réunions et d'échanges. La pratique des échanges téléphoniques au détriment de rencontre en-corps, la fatigue et morosité ambiantes, nous ont parfois rattrapés et ont parfois amoindri nos capacités et énergies pour penser plus avant notre clinique. A certains moments nous avons fait notre travail, en « gérant au mieux » les situations mais en pensant à minima.

Heureusement le collectif est là et nous avons pu, de cette manière, prendre acte de ces glissements. Ainsi, depuis l'automne, nous retrouvons nos pratiques de la « papote », des interrogations et des échanges fréquents. Une ambiance soutenante et mobilisatrice, terreau essentiel à notre travail, humus pour les jeunes.

## Côté Jeunes

Les jeunes confiés à Visa-Vie font partie des jeunes en grande difficultés avec le social, aux parcours chaotiques avec des placements multiples. Ainsi des modalités d'accompagnement particulières, singulières sont en permanence à élaborer. Ils ne rentrent pas ou avec réticence dans la dynamique d'un projet (pouvoir se projeter, anticiper ne va pas de soi et nécessite un certain nombre de préalables dont le possible d'une inscription dans une histoire). S'ils ont une grande pratique de la débrouille et de la survie, ils ne sont pas suffisamment compliants pour se plier aux exigences du social dominant.

Ce n'est pas tant qu'ils ne veulent rien faire mais qu'ils acceptent difficilement les étapes et les contraintes. Ainsi ils voudraient avoir un travail immédiatement rémunéré sans passer par l'exigence d'une formation, sans faire de stage. Du coup, ils imaginent qu'à 18 ans les portes du travail s'ouvriront pour eux sans souci. En attendant, ils laissent filer le temps et vaquent à d'autres occupations.

En 2021, Visa-Vie a accueilli et accompagné **21 jeunes dont 7 nouveaux.**

- Entourage :

Deux pouvaient compter de façon stable sur leurs grands-parents, une sur sa mère ; les autres avaient des contacts très ponctuels avec leurs familles, régulièrement conflictuels et donc non fiables.

Sur les 7 jeunes arrivés à Visa Vie en 2021 :

- Age

- 1 avait 14ans1/2,
- 2 avait 16ans ½,
- 1 tout juste 17 ans,
- 2 17ans ½
- 1 17ans et 11 mois passés.

Ces accueils nous ont donné matière à réfléchir une fois de plus.

- 14 ans, c'est jeune pour être à l'hôtel et vivre « seule ». Mais plus aucun foyer ne pouvant accueillir cette jeune qui ne supportait pas les collectifs, nous avons fait le pari de cheminer avec elle et ne le regrettons pas.
- A l'inverse, après 17 ans, c'est tard pour accueillir un jeune à Visa-Vie, surtout si les conditions d'obtention de contrat jeunes majeurs ne sont pas réunies et s'avèrent être une priorité impossible à atteindre en si peu de temps.

A Visa-Vie nous travaillons sur du long terme et avons besoin de temps pour laisser le jeune se poser, faire confiance ... Si la question de l'insertion est essentielle pour chaque jeune, ce n'est pas la priorité de travail à Visa-Vie, tant que des problématiques psychosociales trop importantes prennent le devant de la scène. Nous ne pouvons y accéder qu'au bout de longs cheminements. Or les jeunes qui nous sont adressés, même après 17 ans s'avèrent encore pour une grande majorité très loin de l'insertion ou d'une formation. Ainsi accueillir un jeune au-delà de ses 17 ans, nous oblige à lui faire porter une pression inadaptée dans l'objectif d'être autonome, alors qu'il en est encore si loin. Cette injonction par ailleurs ne correspond ni à notre philosophie ni à notre pratique clinique. Elle n'est pas efficiente et entame la confiance nécessaire à pouvoir se projeter, tant elle leur rappelle souvent un xème placement avec forte probabilité de s'interrompre à la majorité sans autre éventualité que la rue à court terme ou un retour en famille contraint, fragile, impossible ou impensable. Nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il s'agit là d'une violence supplémentaire dans un parcours le plus souvent déjà chaotique et difficile.

Lorsqu'aucun lieu de placement ne veut ou ne peut accueillir le jeune pour lequel nous sommes sollicités, que faire ? N'est-ce pas ajouter une violence insupportable que de lui signifier qu'il n'a plus de place nulle part, qu'il n'est attendu nulle part ?

Nous avons quand même accepté certains accueils, tout en soulignant que Visa-Vie est plus opérante lorsque les jeunes nous sont adressés plus jeunes, à 15/16 ans.

Dans le cas de ces accueils « tardifs », il nous importe donc que l'ASE assume directement la question de l'hébergement et nous assurons le suivi du jeune dans le cadre d'un accompagnement A Façon : Kairn sans hébergement.

6 des 7 accueils se sont déroulés en automne 2021

- Inscription scolaire
  - 5 sont arrivés sans inscription scolaire aucune.
  - 2 étaient inscrites, l'une en 2<sup>nde</sup>, l'autre en 3<sup>ème</sup>. Pour celle en 2<sup>nde</sup>, sa présence était déjà épisodique avant son arrivée à Visa-Vie, elle se maintient cahin-caha. Pour l'autre, (14ans ½) inscrite en 3ème nous nous sommes aperçus qu'elle avait passé chaque année de collège, en n'ayant été présente chaque fois que quelques semaines voire quelques jours. Elle a été automatiquement inscrite en 2<sup>nde</sup> bac pro chimie (!!), n'y est évidemment pas allée. Elle a pu être réorientée vers un CAP PSR, après avoir fait un crochet de 8 jours, pour un CAP pâtisserie.

Concernant les 14 jeunes qui étaient déjà là en janvier 2021 :

- 1 jeune a pu démarrer un CAP restauration-service.
- 1 jeune qui avait été scolarisée plus ou moins jusqu'en 3ème, démarrera un CAP facteur d'orgues.
- 1 jeune sera admise à Parcours 2.
- 1 jeune s'est concentrée sur sa grossesse,
- 2 jeunes s'inscriront à la mission locale mais sans aller au-delà.
- 1 jeune tentera un stage en restauration en vue d'un CAP APR, mais le stage sera interrompu après 2 jours par le patron et le jeune ne fera pas d'autre tentative.
- 1 apprentissage est interrompu par un patron pour manque de fiabilité de la jeune.
- 1 jeune a démarré par biais de l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance un CAP logistique.
- 1 jeune après avoir obtenu son CAP APR, a intégré un Bac Pro Cuisine et travail.
- 1 jeune a terminé sa formation aide à la personne.
- 1 jeune a fait quelques chantiers d'insertion avec la Jeep.

Pour les 2 autres, il n'y aura pas de pas vers l'insertion par le biais d'une formation cette année. Mais d'autres mouvements auront lieu.

En 2021, 10 jeunes sont sortis de Visa-Vie

Contrats jeunes majeurs

- 2 jeunes sont sortis sans contrat jeune majeur à **18 ans** (mais ont eu 3 mois de prolongation ASE pour raison sanitaires), et ont obtenu rapidement une place en CHRS.
- 1 jeune a été réorientée à **17 ans**, en foyer maternel dans un autre département.
- 2 levées de placement ont été prononcées pour des jeunes de **16 ans ½ et 17 ans**, dans contexte familial très instable pour chacune et grande fragilité personnelle pour l'une d'elle. La PJJ est dans la boucle pour ces 2 jeunes.
- 3 n'ont pas demandé de Contrat Jeune Majeur à leurs **18 ans** : 2 sont retournés chez leurs grands-parents. Une est retournée par choix chez sa mère, malgré des relations chaotiques.
- 1 a obtenu un contrat jeune majeur de plus de 2 ans, a actuellement des CDD en maison de retraite. Elle se débrouille déjà bien seule mais n'a pas encore trouvé de logement indépendant. Visa-Vie lui donne encore un coup de main sur ce point et la soutient dans ses recherches.
- 1 a obtenu un contrat d'un an, suite à la perte de son bébé mort-né.

### Où et comment sont partis ces jeunes ?

Pour les 2 jeunes orientés en CHRS par le SIAO :

L'une, jeune maman d'un enfant placé, perçoit des allocations familiales mais ne travaille pas, n'est pas en formation et n'a pas d'entourage familial ni amical stable.

L'autre, quant à lui, a démarré la garantie jeune, fait quelques missions en intérim et va s'installer avec sa copine enceinte (sans travail).

La jeune qui est retournée chez sa mère, n'a toujours pas de formation ni de ressources propres.

Ceux qui sont retournés chez leurs grands-parents sont sortis avec un salaire, mais encore insuffisants pour qu'ils soient indépendants financièrement et avoir notamment leur propre logement.

Celle qui travaille en CDD en maison de retraite se débrouille, mais ne peut être encore totalement indépendante pour l'hébergement. Elle fait des démarches avec l'Etage mais tous les dispositifs semblent saturés et rien ne peut lui être proposé.

La dernière a trouvé du travail, sans formation, et s'est installée avec son copain. La situation reste cependant précaire mais ils se débrouillent.

Parmi les 10 jeunes sortis en 2021, l'une donne ponctuellement des nouvelles ou nous sollicite pour un souci.

Celle qui travaille en maison de retraite est encore hébergée par Visa-Vie le temps pour elle de pouvoir avoir son propre logement. Mais au-delà de cette aide matérielle, il est surtout important pour cette jeune, « de faire encore partie de Visa-Vie », d'être inscrite, affiliée quelque part et entourée de gens sur qui elle peut compter et pour qui elle compte. Ceci d'autant plus qu'il n'y a plus du tout d'entourage familial, que le réseau amical est très restreint. Seuls, ses chats l'attendent.

Une jeune, 20 ans, a pu encore garder le studio mis à disposition par Visa-Vie afin de pouvoir bénéficier d'un aménagement de peine (bracelet électronique), plutôt que d'être incarcérée.

Une autre jeune, 20 ans, est hébergée par Visa-Vie sur Colmar en attendant qu'elle ait un logement social pour elle et sa fillette née en juin 2021. Au-delà de l'aide matérielle, elle est en demande de présence, d'aide et d'accompagnement présentiel dans les démarches, de faire lien avec son assistante sociale.... Elle appelle deux trois fois par semaine aussi, pour « papoter ». Son entourage familial un peu présent, et elle n'a aucune relation amicale ; elle est très isolée.

A noter que quelques jeunes, ayant quitté Visa-Vie il y a plusieurs années, continuent de nous solliciter ponctuellement ou de nous donner des nouvelles. La « plus ancienne », a aujourd'hui 27 ans. Au printemps 2021, 2 « anciennes » ont voulu venir sur Strasbourg fêter leurs anniversaires de 22 et 23 ans à Visa-Vie. Moment chaleureux qui nous a réjouis.

## Psychoboxe

La psychoboxe à Visa-Vie, se pratique tant sur Strasbourg, depuis 2005, que sur Colmar, depuis 2016 et sont assurées par 4 psychoboxeurs formés.

Un certain nombre de demandes pour des séances de psychoboxe sont adressées à Visa-Vie par des services de la PJJ ou de l'Aide Sociale à l'Enfance du Haut-Rhin (Mulhouse et Colmar), ou des établissements en relevant. D'autres personnes, jeunes ou moins jeunes peuvent arriver par d'autres canaux, à titre privé, ou à Strasbourg par le biais de CSAPA ou de CHRS.

Le travail sur les questions de violence, et sur la manière de répondre à des demandes de psychoboxe dans son aspect psychothérapeutique, s'articule autour de 2 axes :

- Orientations par des professionnels de jeunes dont ils s'occupent pour un travail sur leur rapport à la violence
- Approfondissement avec certaines équipes ou certains services de questions en lien avec la violence, à partir de l'évocation de la situation d'un jeune.

Concernant les jeunes, les demandes viennent le plus souvent des référents éducatifs, mais aussi de psychologues ou de chefs de services exerçant dans le champ de l'éducation spécialisée ou du handicap.

Il nous revient de discuter avec les équipes pour évoquer avec elles si la psychoboxe est indiquée, ou non pour le jeune qu'elles nous orientent.

La demande qui nous est faite ne recouvre-t-elle pas une demande plus ou moins masquée « d'éradication » des expressions violentes du jeune en question, à laquelle nous ne pourrions souscrire ? Le code de déontologie de l'Institut de psychoboxe, prévoit en effet que nous écartons toute demande qui s'inscrirait sous le sceau d'une injonction, injonction de soin ordonnée par un juge, mais aussi injonction des éducateurs, d'un parent... L'injonction (de soin) fait souvent reposer sur le jeune, et le thérapeute qui le recevrait, l'attente d'une (re)constitution d'une frontière suffisamment étanche contre tout risque de nouveaux débordements violents. La psychoboxe ne peut répondre à ce projet de normalisation. Ce qui n'exclut pas qu'elle puisse contribuer à la réduction des passages à l'acte, mais cela ne peut en être l'objectif explicite.

Nous nous centrons toujours sur la personne qui vient psychoboxer et vérifions auprès d'elle que ses « difficultés » avec la violence subie ou agie, la dérangent, lui, et qu'elle souhaite effectivement essayer de faire bouger un peu les choses, pour elle. Est-elle porteuse à minima d'une question sur la violence qui peut le traverser, et le déborder... Quels termes emploie-t-elle pour en parler ? A-t-elle envie d'en savoir un peu plus sur elle-même ? Qu'attend-elle d'un tel travail ou de cet espace que nous lui proposons ?

Outre les entretiens préliminaires avec un éducateur, une équipe ou le jeune, et une fois que des séances sont engagées, nous nous rendons disponibles, si nécessaire pour des entretiens téléphoniques entre les séances de psychoboxe. En cas d'urgences d'affects ou de sentiment de détresse par exemple, dont le jeune percevrait éventuellement que le travail engagé en psychoboxe n'y est pas étranger.

A côté du travail individuel avec des personnes débordées par des questions de violence, notre pratique nous amène à rencontrer des équipes afin de repérer parfois avec elles la façon dont elles élaborent les questions de violences, comment elles abordent les situations susceptibles de « déborder » leurs capacités de contenance. C'est échanger avec les professionnels sur certaines situations, et soit ouvrir la réflexion, ou parfois proposer quelques pistes.

Fin 2020, le coordonnateur, de surcroit psychoboxeur, a quitté Visa-Vie. Si le binôme haut-rhinois se poursuit, il a fallu modifier l'organisation pour la pratique sur Strasbourg. Du coup un collègue monte de Colmar pour coanimer les séances.

38 séances ont eu lieu en 2021, 6 séances sur Colmar et 32 sur Strasbourg.

4 réunions ont eu lieu avec des équipes au sein d'institution.

Un centre de soin en addictologie nous a sollicité pour réfléchir à un projet de psychoboxe en groupe pour quelques femmes victimes. La réflexion sera à poursuivre en 2022.

## Bilan / Perspectives

L'année 2021 s'est achevée avec l'étoffement du pôle socio-administratif par l'arrivée du nouveau coordonnateur et la possibilité de réouvrir nos portes pour de nouveaux accueils. 4 ont eu lieu en décembre !

Cette « réouverture » est comme une bouffée d'air après 2 années confinées. Etoffer l'équipe strasbourgeoise d'un ou deux psychologues serait aujourd'hui bien venu pour avoir de la marge dans les possibilités d'accueil ; encore faut-il que des candidats désireux d'entrer dans la ronde se présentent.

En attendant nous continuons nos réflexions sur la question de l'injonction à l'autonomie faite aux jeunes sortants de l'ASE et sur des modalités possibles de compagnonnage pour ceux qui sortent sans points d'appuis stables, sans repaire/repère. Compte tenu de la loi Taquet à venir, le projet de la Rampa est à reprendre afin d'être à même de le présenter aux institutions et à nos partenaires.

Nous prévoyons pour 2022, la création d'un site internet pour présenter l'association, la psychoboxe, le séminaire qui soutient la pratique de Visa-Vie...

Nous réfléchissons aussi à la possibilité de reproposez le spectacle Un Corps qui Bat, à destination cette fois plus particulièrement des jeunes de foyers ou de différents dispositifs.